Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	386	153	153	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers HOTEL. ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	228	95	95	12	54,5 %
			Masculin	158	58	58	10	45,5 %
			Total	**386**	**153**	**153**	**22**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers HOTEL. ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	3	3	0	0 %
				Sans mention	52	45	45	6	37,5 %
				AB	50	44	44	7	43,8 %
				B	10	9	9	3	18,8 %
				Total	**118**	**101**	**101**	**16**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	1	1	0	0 %
				Sans mention	26	18	18	2	66,7 %
				AB	11	10	10	0	0 %
				B	7	7	7	1	33,3 %
				Total	**51**	**36**	**36**	**3**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	14	8	8	0	0 %
				AB	6	0	0	0	0 %
				B	6	4	4	2	66,7 %
				TB	2	2	2	1	33,3 %
				Total	**34**	**16**	**16**	**3**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	122	0	0	0	
				AB	39	0	0	0	
				B	20	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	**183**	**0**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers HOTEL. ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	148	117	117	17	77,3 %
			En réorientation	34	22	22	1	4,5 %
			Non scolarisés	94	11	11	4	18,2 %
			Scolarité étrangère	108	2	2	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	**386**	**153**	**153**	**22**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE - Mise à niveau - Hôtellerie restauration (5254)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Compétences oratoires et rédactionnelles	Essentiel
	Résultats scolaires	Maîtrise des langues vivantes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Faire preuve d'une grande capacité d'adaptation Tous les points de la fiche Avenir Eléments valorisant l’ organisation et l’autonomie	Très important
	Acquis méthodologiques	Capacité à fournir une quantité de travail importante en autonomie	Très important
Savoir-être	Attitude	Être à l'écoute et réactif	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Parcours avenir	Faire preuve de motivation pour les métiers de la restauration et de l'hôtellerie	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Vie du lycéen	Activités extra-scolaires	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les LVE doivent être l'anglais, l'espagnol ou l'allemand uniquement

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission a examiné l’ensemble des candidatures confirmées
Les données ont été analysées avec l'aide de l'outil d'aide à la décision après l'avoir paramétré ; ont été étudiés : la fiche Avenir, les notes sur deux ans, avecune attention particulière pour les notes en LVE. Un traitement de ces données a permis un pré classement.
Les membres de la commission ont ensuite examiné tous les dossiers, établissant leur classement pédagogique au regard des critères généraux d’examen des voeux.
La commission était composée de 5 membres. Deux jours de travail ont été consacrés à ce classement.
Une vérification minutieuse a été opérée par l’équipe de direction,ainsi qu’une ultime opération de vérification lors de la validation des données d’appel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

S'intéresser aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration
Disposer de compétences relationnelles
Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères
Être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels

Signature :
Michaël MARIET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée des Métiers HOTEL.ET TOURISME VAL DE LOIRE